

l'exploitant d'une entreprise agricole familiale devrait aussi pouvoir compter sur de bons conseils en matière de gestion.

Le Comité est d'avis que l'agriculture canadienne sera en meilleure situation si tous les agriculteurs bénéficient de bons conseils dans le domaine de la gestion. Ces services devraient être offerts au niveau local afin d'aider les exploitants agricoles à faire face aux problèmes qui se posent dans leur localité. La plupart des provinces offrent des conseils en gestion par l'intermédiaire de leurs services d'extension. De même, certaines institutions prêteuses et certains fournisseurs du secteur agricole offrent à leurs clients des conseils sur la gestion agricole. Une plus grande disponibilité de ces services favoriserait des pratiques d'emprunt plus sûres, permettant au prêteur et à l'emprunteur d'établir la capacité de service de la dette de ce dernier. Le gouvernement du Canada devrait renouveler ses efforts et s'attacher, en priorité, à faire en sorte que les agriculteurs tirent pleinement profit de bons systèmes de tenue des livres et de la capacité qui en découle de produire une information de bonne qualité pour des fins de gestion. Les programmes d'aide à l'agriculture devraient continuer à se concentrer sur le maintien des entreprises agricoles familiales et à éviter l'industrialisation de la production agricole.

Un des grands bienfaits de l'industrialisation, dans quelque secteur que ce soit, réside dans la mise au point de systèmes d'information de gestion. Dans les entreprises à grand volume de production, l'information est généralement disponible à un coût unitaire relativement peu élevé. Malheureusement, les petites unités de production ne se prêtent pas aussi facilement à l'élaboration de systèmes à un coût raisonnable, ce qui rend indispensable la création de programmes spéciaux pour aider les agriculteurs à acquérir l'information voulue. Le fait qu'on peut maintenant se procurer, à des prix avantageux, des micro-ordinateurs et des logiciels conçus pour fournir cette aide offre la possibilité d'assurer, mieux que dans le passé, le succès de ces programmes.

Les initiatives prises conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux en vue d'améliorer les compétences en gestion agricole seront renforcées grâce à l'engagement pris par le gouvernement fédéral, en décembre 1987, d'injecter jusqu'à 13 millions de dollars dans des programmes à frais partagés avec les provinces. Ces fonds serviront à étudier des moyens d'améliorer les compétences gestionnelles des agriculteurs et de leur fournir une formation en gestion agricole; l'accent sera mis sur la gestion financière et sur la prise de décisions. Il faut toutefois se demander si ces ressources suffiront à réaliser cette importante initiative, et si le programme ne devrait pas prévoir une aide directe au financement du coût de développement d'un bon système d'information pour la gestion.